



DECISION DU MAIRE

N° 03/2026 du 13 mars 2026

Objet : Marché public de travaux pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire des Jonquilles avec création d'un périscolaire (n° V25T007)

Vu la publication le 18 décembre 2025 d'un appel d'offres ouvert au titre des marchés de travaux,
Vu le règlement de la consultation,
Vu l'analyse en phase analyse ACT rendue le 6 mars 2026,

Article 1 :

Il est décidé :

1. de déclarer sans suite le lot n°11 « menuiseries intérieures bois » pour motif d'absence de mise en concurrence (une seule offre a été déposée),
2. de mettre en œuvre une nouvelle procédure pour ce lot.

Article 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Ville d'Illzach et un extrait sera affiché. Ampliation en sera adressée au préfet du Haut-Rhin au titre du contrôle de légalité.

Illzach, le 13 mars 2026

Le Maire,



Jean-Luc SCHILDKNECHT